

Compagnie			
TOULOUSE ST MICHEL			
BR TOULOUSE ST MICHEL			
BR TOULOUSE ST MICHEL			
Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02082	00754	2010	

COMMISSION ROGATOIRE

BORDEREAU D'ENVOI

N° pièce	N° feuillet
	1

Saisine du service enquêteur

Saisine	CR	Autorité	Martine DOURNES
Références	CR 7/09/22	Date	25/09/2009

N° d'ordre	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	SYNTHESE
2	INVESTIGATIONS FICOPA / BONDET DE LA BERNARDIE
3	INVESTIGATIONS EVENEMENTS
4	INVESTIGATIONS TRANSPORT
5	INVESTIGATIONS TEMPERATURE CORPS
6	INVESTIGATIONS SNCF
7	INVESTIGATIONS LEXOMIL
8	INVESTIGATIONS SURVEILLANCE TPH
9	INVESTIGATIONS FRACE TELECOM DOUTRES
10	INVESTIGATIONS METEO FRANCE
11	INVESTIGATIONS CORPS LOMBARD
12	INVESTIGATIONS ABONNES EVENEMENTS
13	INVESTIGATIONS EVENEMENTS / ABONNES
14	AUDITION MEDORO ASSISTANTE FUNERAIRE
15	AUDITION LAFFITE POMPES FUNEBRES
16	INVESTIGATIONS TPH DOUTRES
17	AUDITION DELOUCHE OLIVIER
18	INVESTIGATIONS LOCOMOTIVE 3630
19	PERQUISITION DOMICILE DOUTRES
20	INVESTIGATIONS RAPPORT IRCGN
21	SAISIE OS SUR VOIE FERREE
22	HISTORIQUE COMPTES BONDET
23	INVESTIGATIONS CONDUCTEURS DE TRAINS
24	CITATION CINERELLI
25	CITATION CATINOT
26	CITATION BERTHIOT
27	CITATION GRENOT
28	AUDITION VOINSON TIC
29	INVESTIGATIONS EFFETS VESTIMENTAIRES
30	AUDITION BERTHIOT
31	AUDITION CINERELLI
32	AUDITION CATINOT
33	AUDITION GRENOT

(DESTINATAIRES)

[2] - MME DOURNES MARTINE
 [] -
 [1] - ARCHIVES BT TSM
 [] -
 [1] - Archives BR TOULOUSE

Date de clôture

07/04/2010

Signature(s)

Vu et transmis par

Le 07/04/2010 MDC DEVAUX

GENDARMERIE NATIONALE			
Compagnie TOULOUSE ST MICHEL BR TOULOUSE ST MICHEL BR TOULOUSE SAINT MICHEL			
Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02082	00754	2009	

COMMISSION ROGATOIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

SYNTHESE

N° pièce	N° feuillet
1	1/3

Le lundi 6 avril 2010 à 14 heures

Nous soussigné MDL/Chef Philippe DEVAUX et Adjudant Patrick BEGUE, Officiers de Police Judiciaire en résidence à BRIGADE DES RECHERCHES DE TOULOUSE ST MICHEL

Vu les articles 16 à 19 et 151 à 155 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à TOULOUSE 31000, rapportons les opérations suivantes :

Délégation : n° 7/09/22 du 25/09/2009
Martine DOURNES Juge d'instruction à TOULOUSE

Information ouverte contre : ...X...

Pour : Homicide volontaire

Transmission : n° 2760/2009 du 25/09/2009
Chef d'escadron GAENG Cdt la Compagnie à TOULOUSE ST MICHEL

Mission : Voir C.R jointe

Suite aux délégations de Mme DOURNES, nous procédons à des investigations en vue de rechercher les indices éventuels, permettant d'affirmer ou d'infirmer qu'un tiers est intervenu dans la mort de Jean Eudes LOMBARD.

Investigations Pierre BONDET

Au cours de nos premières investigations, réalisées dans le cadre de l'enquête préliminaire, nous avons établi que la dernière personne à avoir eu un échange téléphonique avec la victime, était Pierre BONDET DE LA BERNARDIE. De plus, nous avons remarqué que sur les 24 derniers échanges téléphoniques de Jean Eudes LOMBARD, 75% étaient en relation avec Pierre BONDET. L'audition de ce dernier en date du 17 février 2009 ne nous avait permis d'apporter aucun élément d'explication quant à cette proportion d'échanges. Nous voulions connaître au mieux la personnalité de Pierre BONDET et savoir si la mort du jeune homme aurait pu avoir une relation avec ces échanges téléphoniques soutenus. C'est pourquoi, des réquisitions bancaires ont été émises, en vue de procéder à l'étude des comptes de Pierre BONDET, éléments qui parmi d'autres, auraient pu nous permettre d'établir précisément son environnement. Le Magistrat mandant n'ayant pas jugé opportun de poursuivre en ce sens, nous avons mis fin à nos investigations sur Pierre BONDET DE LA BERNARDIE.

Pièces 2 et 22

Investigations températures

Les relevés de la station climatique de SAVENNE, seules données disponibles, montrent des moyennes de température de 14.3°C (25/09/2008) et 14.2°C (26/09/2008). Lors de la découverte du corps de Jean Eudes LOMBARD, il est constaté que le corps est froid, sans plus de précision.

Pièces 5, 10, 11, 14 et 15

Investigations Téléphonie DOUTRES

Une étude de la ligne portable de DOUTRES Francis nous avait permis de faire ressortir des appels téléphoniques sur 6 événements en relation avec les faits, et donc d'identifier 11 correspondants en lien avec ces appels. Après investigations, aucun élément atypique n'a pu être mis en évidence.

Pièces 3, 12 et 13

Prescriptions LEXOMIL chez les DOUTRES

Il est constaté qu'entre janvier 2007 et le jour de la découverte de la victime, aucune prescription de LEXOMIL, ou de BROMAZEPAM, molécule de ce médicament, n'a été faite pour le compte des membres de la famille DOUTRES.

Pièce 7

Les Officiers de police judiciaire



Ecoutes lignes DOUTRES

Les lignes téléphoniques de la famille DOUTRES sont placées sur écoute du 15 octobre 2009 au 8 janvier 2010. Durant tout le temps de ces écoutes, aucun élément suspect n'a pu être relevé.

Procès verbal 797/2009

Police scientifique chez les DOUTRES

Le 09 décembre 2009, nous procédons à une perquisition dans le domicile, les dépendances et les véhicules des membres de la famille DOUTRES. Nous sommes accompagnés par les techniciens en investigations criminelles de l'IRCGN de ROSNY SOUS BOIS. L'ensemble des pièces et des véhicules sont passés au détecteur de traces de sang latentes. Des écouillons sont placés sous scellés et analysés par le LIPS de TOULOUSE. Les résultats permettent d'affirmer qu'aucune trace relevée ne correspond à l'ADN de Jean Eudes LOMBARD.

Pièces 19, 20 et rapport expertise LIPS

Fouilles sur terrain des DOUTRES

Le 15 décembre 2009, avec un peloton de gendarmes mobiles, nous procédons au ratissage et à la fouille minutieuse du terrain des DOUTRES et des abords de la voie ferrée. A l'endroit où le corps a été retrouvé, sur la voie ferrée, face à la barge désaffectée, nous découvrons sur le ballast, dans un rayon de 5 mètres, quatre petits fragments d'os plats. Analysés par le LIPS de TOULOUSE, ces fragments correspondent à l'ADN de Jean Eudes LOMBARD.

Ces fragments laissent penser qu'ils pourraient appartenir à la boîte crânienne de la victime. Boîte crânienne que nous n'avons pas retrouvée. Ces faits permettraient donc de supposer que la tête de la victime a été broyée par le choc avec le train. Ce qui expliquerait son absence sur le corps.

Pièce 21 et rapport expertise LIPS

Audition T.I.C présent sur les constatations

Le 8 mars 2010 il est procédé à l'audition du Major VOINSON, technicien en identification criminelle de la gendarmerie de TOULOUSE. Mentionnons que celui-ci a participé aux constatations le jour de la découverte du corps de Jean Eudes LOMBARD.

Il conclue, sur la base de ses 20 années d'expérience et sur les constatations réalisées, que la mort de la victime est compatible avec un suicide.

Pièce 28

Audition conducteurs 4754 et 3630

Sur les 4 conducteurs entendus, seuls 2 ont conduit sur la voie concernée et durant la période de temps correspondant au moment des faits.

D'après le récit des auditions, recoupés avec les graphiques de circulation annexés au procès verbal préliminaire, il semblerait que ce soit le train 3630 conduit par BERTHIOT Jérôme qui ait pu percuter Jean Eudes LOMBARD.

Ce train, 3630, est parti de TOULOUSE le 26 septembre 2008 vers 11H30. Il est passé au passage à niveau de Saint Rustice vers 11H45. Aucun train avant celui-ci n'a remarqué la présence d'un corps sur la voie. Ce n'est que le train suivant le 3630 qui a informé par radio être passé sur un corps qui était déjà écrasé sur la voie. Tout laisse donc bien penser que c'est ce train 3630 qui a bien roulé sur le corps de la victime.

Les Officiers de police judiciaire



Précisions nous est faite qu'au moment des faits, ce train roulait au ralenti parce que des travaux avaient lieu sur la voie. Enfin, avant d'arriver en gare de MONTAUBAN, M. BERTHIOT a reçu un message radio lui demandant de vérifier sa locomotive et ses wagons pour déceler la présence éventuelle de traces de sang. Il nous affirme n'avoir rien constaté.

Pièces 30 à 33

CONCLUSION

Après les multiples investigations réalisées depuis 18 mois, aucun élément permettant de soupçonner l'intervention d'un tiers dans la mort de Jean Eudes LOMBARD n'a pu être relevé.

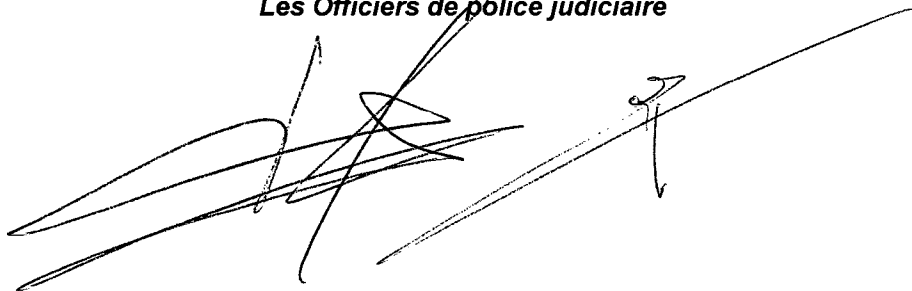
Cependant, il semble que ce soit le train 3630 conduit par M. BERTHIOT qui ait percuté la victime le 26 septembre 2008 vers 11H45. Etant donné la vitesse réduite du train, il n'est pas interdit de penser que Jean Eudes LOMBARD ait pu se jeter entre deux wagons du 3630. Le fait de se jeter entre deux wagons expliquerait alors la position des membres retrouvées sur la voie. Pieds regroupés et sectionnés côté ballast, corps roulé sous les autres wagons, tête broyée entre les roues et le rail. De même, ceci expliquerait que le conducteur du 3630 ne l'ai pas vu, tout comme aucun conducteur de train circulant avant lui. C'est pourquoi, seul le conducteur suivant a pu découvrir le corps et prévenir sa hiérarchie par radio.

Rappelons enfin, que des expertises réalisées sur des tissus humains provenant du corps de Jean Eudes LOMBARD, prélevés par le médecin légiste, devant nous-même et placés sous scellés par nous mêmes, ont révélé que la victime avait ingéré du LEXOMIL et qu'elle n'était pas coutumière du fait.

Il n'est donc pas interdit de penser que Jean Eudes LOMBARD traversait, à ce moment, un passage psychologique difficile et qu'il ait pu mettre fin à ses jours.

Nous transmettons le présent procès verbal à Mme DOURNES, juge d'instruction au TGI de TOULOUSE, tel que le détail y figure au bordereau d'envoi.

A TOULOUSE le 06 avril 2010
Les Officiers de police judiciaire



Compagnie

TOULOUSE SAINT MICHEL

B.R TOULOUSE SAINT MICHEL

COMMISSION ROGATOIRE

PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02092	00754	2009	

N° pièce	N° feuillet
9	1/1

Le mardi 13 octobre 2009 à 16 heures

Nous soussigné MDL/Chef Philippe DEVAUX, Officier de Police Judiciaire en résidence à TOULOUSE SAINT MICHEL

Vu les articles 16 à 19 et 151 à 155 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à TOULOUSE 31000, rapportons les opérations suivantes :

Délégation : n° 7/09/22 du 25/09/2009

DOURNES Martine Juge d'instruction à TOULOUSE

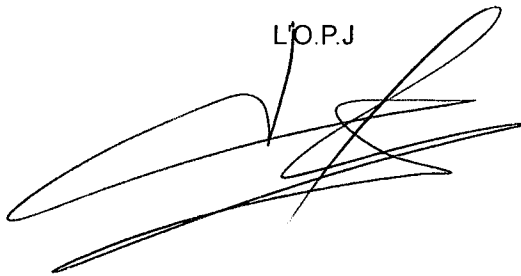
Information ouverte contre : ...X...*Pour :* Homicide volontaire*Mission :* Voir commission rogatoire jointe.

ENQUÊTE

Poursuivant l'enquête en cours, nous recevons la réponse de France Telecom concernant la ligne fixe de la famille DOUTRES à SAINT RUSTICE. Aucune ligne ne leur est attribuée.

A TOULOUSE le 13 octobre 2009

L'O.P.J.



Sujet : [Internet] PV 00754/2009
De : <paul.caen@orange-ftgroup.com>
Date : Tue, 13 Oct 2009 11:30:25 +0200
Pour : "philippe.devaux@gendarmerie.interieur.gouv.fr" <philippe.devaux@gendarmerie.interieur.gouv.fr>

Bonjour,
Il n'y a pas trace de ligne fixe en service au nom de DOUTRES à St Rustice

This message and any attachments (the "message") are confidential and intended solely for the addressees.
Any unauthorised use or dissemination is prohibited.
Messages are susceptible to alteration.
France Telecom Group shall not be liable for the message if altered, changed or falsified.
If you are not the intended addressee of this message, please cancel it immediately and inform the sender.

Ce message provient d'Internet. Rien ne garantit l'exactitude des données qu'il contient.

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce courriel qu'en cas de nécessité.

avertissement.txt	Content-Type: text/plain
	Content-Encoding: binary

GENDARMERIE NATIONALE			
Compagnie			
TOULOUSE SAINT MICHEL			
B.R TOULOUSE SAINT MICHEL			
Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02092	00754	2009	

COMMISSION ROGATOIRE

PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS

N° pièce	N° feuillet
No	1/1

Le vendredi 16 octobre 2009 à 09 heures

Nous soussigné MDL/Chef Philippe DEVAUX, Officier de Police Judiciaire en résidence à la Brigade des recherches de TOULOUSE SAINT MICHEL

Vu les articles 16 à 19 et 151 à 155 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à TOULOUSE 31000, rapportons les opérations suivantes :

Délégation : n° 7/09/22 du 25/09/2009

DOURNES Martine

Vice Président chargé de à TOULOUSE
l'instruction

Information ouverte contre : ...X...

Pour : Homicide volontaire

Mission : Voir commission rogatoire jointe.

ENQUÊTE

Dans le cadre de nos réquisitions, nous recevons la réponse de Météo France concernant les températures extérieures de SAINT RUSTICE entre le 25 et le 26 septembre 2008.

Il nous est précisé que ces températures sont enregistrées sous abri et sur la commune de SAVENES, c'est à dire à 11 kilomètres vol d'oiseau, de SAINT RUSTICE.

Nous joignons l'ensemble des données au présent procès verbal.

A TOULOUSE, le 16 octobre 2009

L' O.P.J

logo

Données Horaires

N.B.: La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Stations disponibles

SAVENES[82178002]

Indicatif	82178002
Nom	SAVENES
Altitude	156 mètres
Coordonnées	lat : 43°49'24"N - lon : 1°10'30"E
Coordonnées lambert	X : 5064 hm - Y : 18699 hm
Producteurs	2008 : METEO-FRANCE

+ Afficher la liste des paramètres

- Masquer les données ...

Date	T
25 Sep 2008 16:00	20,6
25 Sep 2008 17:00	19,4
25 Sep 2008 18:00	16,2
25 Sep 2008 19:00	15,5
25 Sep 2008 20:00	17,1
25 Sep 2008 21:00	16,3
25 Sep 2008 22:00	15,7
25 Sep 2008 23:00	14

Date	T
26 Sep 2008 00:00	14,1
26 Sep 2008 01:00	13,3
26 Sep 2008 02:00	12,9
26 Sep 2008 03:00	11,4
26 Sep 2008 04:00	10,6
26 Sep 2008 05:00	9,5
26 Sep 2008 06:00	8,9
26 Sep 2008 07:00	10,7
26 Sep 2008 08:00	13,1
26 Sep 2008 09:00	15,3

26 Sep 2008 10:00	16,9
26 Sep 2008 11:00	18,1
26 Sep 2008 12:00	19,2

Revenir au début du document ...

logo

Notes du produit

Données horaires

N.B.: La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

- **Description générale de la fourniture**

- **Masquer les informations**

Nombre de données commandées	21
Nombre de données fournies	21 <i>Données facturées 21</i> <i>Données gratuites 0</i>
Nombre de données manquantes <i>(car la donnée est absente)</i>	0
Nombre de données non disponibles <i>(car le paramètre n'est pas mesuré par la station)</i>	0
Nombre de données non fournies <i>(car de qualité insuffisante)</i>	0

- **Attention**

Toutes les stations météorologiques ne mesurent pas les mêmes paramètres météorologiques aux mêmes pas de temps.

Les différences sont les suivantes :

- les stations automatiques (niveau 2 et 3) ne mesurent pas les paramètres du temps sensible et les occurrences de phénomène (orage, brouillard, ...)
- les postes climatologiques (niveau 4) mesurent uniquement les précipitations et les températures extrêmes au pas de temps quotidien.

Se reporter au descriptif des postes pour connaître les paramètres mesurés par un poste. Les heures associées à certaines données (données horaires, heures associées aux valeurs extrêmes) correspondent aux heures du fuseau de référence :

- Stations métropolitaines : heures UTC (Coordinated Universal Time).
- Stations d'outre-mer : heures locales

• Références géographiques

Numéro	Nom	Coordonnées	Lambert II étendu	Altitude	Producteurs
82178002	SAVENES	Latitude 43°49'24"N Longitude 1°10'30"E	Lambert Y (hm) 18699 Lambert X (hm) 5064	156 mètres	2008METEO-FRANCE

• Référence temporelle

Période	Du 25 septembre 2008 16:00 au 26 septembre 2008 12:00
Heures	Toutes les heures

• Paramètres

Mnémonique	Libellé	Unité	Pas de temps
T	TEMPERATURE SOUS ABRI HORAIRE	DEG C ET 1/10	horaire

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie

TOULOUSE SAINT MICHEL

B.R TOULOUSE SAINT MICHEL

COMMISSION ROGATOIRE**PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02092	00754	2009	

N° pièce	N° feuillet
11	1/1

Le vendredi 16 octobre 2009 à 11 heures

Nous soussigné MDL/Chef Philippe DEVAUX, Officier de Police Judiciaire en résidence à la Brigade des recherches de TOULOUSE SAINT MICHEL

Vu les articles 16 à 19 et 151 à 155 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à TOULOUSE 31000, rapportons les opérations suivantes :

Délégation : n° 7/09/22 du 25/09/2009

DOURNES Martine Vice Président chargé de l'instruction à TOULOUSE

Information ouverte contre : ...X...**Pour :** Homicide volontaire**Mission :** Voir commission rogatoire jointe.**ENQUÊTE**

A la lecture du procès verbal de constatations réalisé par les techniciens en identification criminelle de TOULOUSE, nous relevons que le corps de la victime, LOMBARD Jean Eudes, est « froid ». (Cf pièce 3 du PV préliminaire 2798/08/COB FRONTON).

Sur interrogation, le technicien nous déclare que la température interne du corps n'a pu être relevée. Il ajoute cependant que la mention « corps froid » rédigée sur son procès verbal, signifie que la température extérieure du corps était à la même température que l'air ambiant.

Cette donnée approximative peut être rapprochée des températures extérieures prises par météo France sur le point de contrôle de SAVENES (Cf pièce 10)

A TOULOUSE, le 16 octobre 2009

L' O.P.J

Compagnie
TOULOUSE SAINT MICHEL

COMMISSION ROGATOIRE

B.R TOULOUSE SAINT MICHEL

PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02092	00754	2009	

N° pièce	N° feuillet
12	1/1

Le mercredi 21 octobre 2009 à 15 heures 40 minutes

Nous soussigné MDL/Chef Philippe DEVAUX, Officier de Police Judiciaire en résidence à TOULOUSE ST MICHEL

Vu les articles 16 à 19 et 151 à 155 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à TOULOUSE 31000, rapportons les opérations suivantes :

Délégation : n° 7/09/22 du 25/09/2009

DOURNES Martine Vice Président chargé de l'instruction à TOULOUSE

Information ouverte contre : ...X...

Pour : Homicide volontaire

Mission : Voir commission rogatoire jointe.

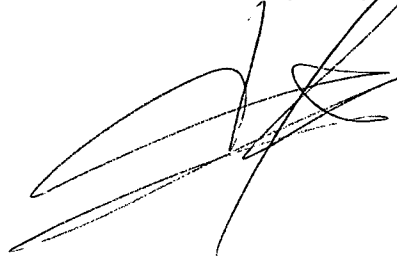
ENQUÊTE

Poursuivant l'enquête en cours, nous recevons l'identification des abonnés que nous avons mis en évidence au moment de six situations particulières (Cf pièce 3).

Nous joignons la réponse des opérateurs au présent procès verbal.

Fait et clos à TOULOUSE le 21 octobre 2009

L'Officier de police judiciaire




VOTRE DEMANDE : IDENTIFICATION DE CLIENT

Date de traitement de la demande : le 16/10/2009 à 10:00:55

Critères de sélection de votre demande

Numéro d'appel : 698037648

Résultats
COORDONNEES DU CLIENT ACTUEL

Numéro d'appel	: 698037648	Point de vente	: Non Renseigné
IMSI	: 208209809680761		
N° de série du téléphone	: Non Renseigné		
Client	: acheteur	Tel Domicile	: Non Renseigné
Civilité	: Monsieur	Tel Bureau	: Non Renseigné
Nom	: DOUTRES	Date d'achat	: 12/11/2004
Prénom	: MARC	Date de naissance	: 06/04/1973
Adresse	: 10 CHEMIN D'ENCAULET	Type pièce d'identité	: Non Renseigné
Code Postal	: 31620	N° pièce d'identité	: Non Renseigné
Ville	: SAINT RUSTICE		

Statut : Actif

CLIENT ANTERIEUR N°1

Numéro d'appel	: 698037648	Point de vente	: Distributeur inconnu
IMSI	: 208201000839416		
N° de série du téléphone	: 350019415079314		
Client acheteur	: Non renseigné	Date d'achat	: Non Renseigné
Client utilisateur	: Non renseigné		

Statut : Résilié

Commentaires pour ce compte client :

L'identité du client n'est pas actuellement enregistrée dans les bases de données de Bouygues Télécom, pour plus de précision, veuillez vous adresser au point de vente supra

Commentaires

Bouygues Telecom n'est pas en mesure de transmettre de façon systématique les informations de portabilité pour les clients portés à compter du 21 mai 2007

ORANGE FRANCE

Type client	Civilité, Nom, Prénom	Adresse	Code Postal	Ville	Date création	Date résiliation	Date naissance	Date saisie	Siren/Siret	Numéro client	Numéro fixe
Client	MR DOUTRES CHRISTIANE	25 RUE DU BON VOISIN	31400	TOULOUSE	26/04/2008					0064521587	
	Type dossier	MSISDN	IMSI	NSCE	Etat dossier	Date créat.	Date résil.	MSISDN jumeau		Code Point de vente	
	Vente directe	33645269546	208018800620316	281140155886	En service	26/04/2008				31CORITARN	
Acheteur	Mme DOUTRES JEANNINE	LA RAMEE LA RAMEE	31620	ST RUSTICE					12/05/2001	0012561275	
	Type dossier	MSISDN	IMSI	NSCE	Etat dossier	Date créat.	Date résil.	MSISDN jumeau		Code Point de vente	
	Mobicarte	33670971421	208016700482287	1059130541472	En service					0000024310	
Client	MME MEHDI NAIMA	23 AVENUE DE FONTBOUILLANT APPARTEMENT 1171	03100	MONTLUCON	27/09/2008					0105183944	
	Type dossier	MSISDN	IMSI	NSCE	Etat dossier	Date créat.	Date résil.	MSISDN jumeau		Code Point de vente	
	Vente directe	33637516605	208019001103380	175394546006	En service	27/09/2008				03AUCHDOME	
Client	MME SOUBEILLE MARTINE	2 impasse des graves	31330	GRENADE	13/01/2001					0091264948	
	Type dossier	MSISDN	IMSI	NSCE	Etat dossier	Date créat.	Date résil.	MSISDN jumeau		Code Point de vente	
	Vente directe	33681277553	208019801327518	191148199073	En service	13/01/2001				31670FJ1-3	

SFR

N° Appel	Nom	Prénom	Adresse	Cp	Ville	Status	Contrat	Mise en Service
0661358104	Ligne gérée par BOUYGUES TELECOM							
0618117137	DOUTRES	DANIEL	67 RUE DES ECOLES	31140	AUCAMVILLE	Actif	K08839	Info non dispo
0645269546	Ligne gérée par ORANGE France							
0670971421	Ligne gérée par ORANGE France							
0698037648	Ligne gérée par Bouygues Telecom							
0613847921	HUELMO	NADEGE	AVENUE DU 8 MAI 1945	31460	CARAMAN	SFR Le Compte	02/09/09	EUSL44 02/09/09
0681277553	Ligne gérée par ORANGE France							
0628840824	LACOMME	LAURENCE	9 PLACE COMMERCIALE	31270	VILLENEUVE TOLOSANE	SFR Le Compte	22/01/08	Y42723 22/01/08
0637515605	Ligne gérée par ORANGE France							

Compagnie

TOULOUSE SAINT MICHEL

COMMISSION ROGATOIRE

PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS

B.R TOULOUSE SAINT MICHEL

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02092	00754	2009	

N° pièce	N° feuillet
13	1/2

Le mercredi 21 octobre 2009 à 14 heures 40 minutes

Nous soussigné MDL/Chef Philippe DEVAUX, Officier de Police Judiciaire en résidence à TOULOUSE ST MICHEL

Vu les articles 16 à 19 et 151 à 155 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à TOULOUSE 31000, rapportons les opérations suivantes :

Délégation : n° 7/09/22 du 25/09/2009

DOURNES Martine Vice Président chargé de l'instruction à TOULOUSE

Information ouverte contre : ...X...

Pour : Homicide volontaire

Mission : Voir commission rogatoire jointe.

ENQUÊTE

Poursuivant l'enquête en cours, nous recevons l'identification des abonnés que nous avons mis en évidence au moment de six situations particulières (Cf pièce 3). Il en ressort les éléments suivants :

Le 25 septembre 2008, découverte du corps de Jean Eudes LOMBARD

008/09/26 07:59:35	70 sec	#123#	REPONDEUR
008/09/26 09:01:38	121 sec	33561493427	FARAIL René au 13 rue Ardennes à TOULOUSE
008/09/26 09:01:38	121 sec	33561493427	FARAIL René au 13 rue Ardennes à TOULOUSE
008/09/26 13:02:21	54 sec	33561358104	AUSSEL Edmond au 8 rue Pierre Paul Riquet à SAINT RUSTICE
008/09/26 13:05:20	1 sms		
008/09/26 13:30:09	45 sec	33645269546	DOUTRES Christianne au 25 rue Bon voisin à TOULOUSE
008/09/26 16:15:28	266 sec	33645269546	DOUTRES Christianne au 25 rue Bon voisin à TOULOUSE
008/09/26 18:59:20	226 sec	33698037648	DOUTRES Marc au 10 chemin d'encaulet à SAINT RUSTICE
008/09/26 19:25:15	352 sec	33681277553	SOUBEILLE Martine au 2 impasse des graves à GRENADE
008/09/26 19:32:11	1560 sec	33637515605	

Le 06 octobre 2008, visite de Jean LOMBARD chez les DOUTRES

008/10/06 08:33:48	488 sec	33645269546	DOUTRES Christianne au 25 rue Bon voisin à TOULOUSE
008/10/06 11:21:47	158 car	SMS-C 36222	
008/10/06 11:21:48	1 sms		
008/10/06 13:16:44	135 sec	33561493427	FARAIL René au 13 rue Ardennes à TOULOUSE
008/10/06 13:21:19	246 sec	33561781327	GAMBIER Pierre au 2 allées Causses à COLOMIERS
008/10/06 13:25:39	66 sec	#123#	REPONDEUR
008/10/06 19:55:33	608 sec	33645269546	DOUTRES Christianne au 25 rue Bon voisin à TOULOUSE
008/10/07 14:25:12	66 sec	#123#	REPONDEUR

Le 09 octobre 2008, présence de Jean LOMBARD le long du canal

008/10/09 10:15:44	43 sec	33670971421	DOUTRES Jeannine au lieu dit La ramée à SAINT RUSTICE
008/10/09 10:15:45	43 sec	33670971421	DOUTRES Jeannine au lieu dit La ramée à SAINT RUSTICE
008/10/09 20:33:51	1 sms		
008/10/09 20:33:59	1 sms		
008/10/09 20:34:08	1 sms		
008/10/09 20:34:21	1 sms		

L'Officier de police judiciaire

Le 17 novembre 2008, convocation de la famille DOUTRES par la Gendarmerie de FRONTON

Précisons que la famille DOUTRES est présente à la Gendarmerie de 16 heures 45 à 18 heures.

008/11/17 07:23:51	68 sec	#123#	REPONDEUR
008/11/17 09:16:54	403 sec	33645269546	DOUTRES Christianne au 25 rue Bon voisin à TOULOUSE
008/11/17 10:56:23	10 sec	33670971421	DOUTRES Jeannine au lieu dit La ramée à SAINT RUSTICE
008/11/17 16:21:04	28 sec	33534279360	Gendarmerie de FRONTON
008/11/17 16:21:05	28 sec	33534279360	Gendarmerie de FRONTON
008/11/17 16:21:40	1 sms		
008/11/17 16:25:10	8 sec	33534279360	Gendarmerie de FRONTON
008/11/17 16:25:10	8 sec	33534279360	Gendarmerie de FRONTON
008/11/17 16:28:22	24 sec	33534279360	Gendarmerie de FRONTON
008/11/17 16:28:23	24 sec	33534279360	Gendarmerie de FRONTON
008/11/17 16:28:54	1 sms		
008/11/17 16:35:44	61 sec	33534279360	Gendarmerie de FRONTON
008/11/17 16:44:00	20 sec	33681277553	SOUBEILLE Martine au 2 impasse des graves à GRENADE
008/11/17 16:44:00	20 sec	33681277553	SOUBEILLE Martine au 2 impasse des graves à GRENADE
008/11/17 18:43:53	519 sec	33645269546	DOUTRES Christianne au 25 rue Bon voisin à TOULOUSE
008/11/17 18:57:33	559 sec	33681277553	SOUBEILLE Martine au 2 impasse des graves à GRENADE
008/11/17 18:57:33	559 sec	33681277553	SOUBEILLE Martine au 2 impasse des graves à GRENADE

Le 25 novembre 2008, recherche de la boite crânienne avec équipe cynophile

008/11/25 11:55:09	25 sec	33613847921	HUELMO Nadège avenue du 8 mai 1945 à CARAMAN
008/11/25 11:57:21	2 sec	33698037648	DOUTRES Marc au 10 chemin d'encaulet à SAINT RUSTICE
008/11/25 15:22:11	71 sec	#123#	REPONDEUR
008/11/25 17:02:07	1 sms		
008/11/25 17:02:54	94 sec	33613847921	HUELMO Nadège avenue du 8 mai 1945 à CARAMAN

Le 09 décembre 2008, nouvelles constatations le long du canal et de la voie ferrée

008/12/09 09:41:03	1 sms		
008/12/09 09:43:27	46 car	33628940824	LACOMME Laurence au 9 Place commerciale à VILLENEUVE TOLOSANE
008/12/09 09:43:28	1 sms	33628940824	LACOMME Laurence au 9 Place commerciale à VILLENEUVE TOLOSANE
008/12/09 09:44:02	62 sec	33888	Consultation messagerie
008/12/09 09:49:46	70 sec	33888	Consultation messagerie
008/12/09 09:51:04	441 sec	33888	Consultation messagerie
008/12/09 09:52:06	377 sec	33328092505	

Fait et clos à TOULOUSE le 21 octobre 2009

L'Officier de police judiciaire

GENDARMERIE NATIONALE		ENQUETE SUR COMMISSION ROGATOIRE		N° Pièce	N° Feuillet
Compagnie ou Escadron TOULOUSE SAINT MICHEL				14	1
Unité B.R. TOULOUSE SAINT MICHEL		AUDITION DE TEMOIN			
Code unité 02092	Procès-Verbal 754/2009				

Nous soussigné MDL/Chef Philippe DEVAUX, Officier de police judiciaire en résidence à la Brigade des recherches de TOULOUSE,

Vu les articles 16, 17 à 19 et 151 à 155 du CPP,

Rapportons les opérations suivantes.

RENSEIGNEMENTS SUR LA DELEGATION	
Date et numéro - NOM et fonction du magistrat	N° 7/09/22 du 25/09/2009 délivrée par Mme DOURNES Martine, Vice-Président chargé de l'Instruction près le TGI de TOULOUSE
Information ouverte contre :	X
POUR (QUALIFICATION DES INFRACTIONS) :	Homicide volontaire
Mission :	Voir Commission rogatoire ci-jointe.
ENQUETE	

« « « Nous trouvant à FRONTON (31), faisons comparaître devant nous le 22 octobre 2009 à 15 heures, la personne ci-après nommée et lui donnons connaissance des faits pour lesquels sa déposition est requise. -----

Après avoir prêté serment de dire toute la vérité, rien que la vérité, le témoin, entendu séparément et hors la présence du mis en examen dépose ainsi qu'il suit : -----

« « « Je me nomme MEDORO Francine épouse PONS, je suis née le 27/04/1968 à FRONTON (31), fille de Dominico et de POMILIO Anne, je suis assistante funéraire, j'exerce au 24 Place du souvenir à VILLEMUR SUR TARN (31).-----

« « « Je suis une des deux personnes qui est intervenue le 26 septembre 2008 sur la commune de SAINT RUSTICE afin d'enlever le corps d'une personne retrouvée sur la voie de chemin de fer.-----

« « « Je travaille aux pompes funèbres de VILLEMUR SUR TARN depuis 2001. Le jour des faits j'étais avec Mme BORDES Béatrice. Nous avons été appelées par les gendarmes.

« « « Nous sommes arrivées sur les lieux aux alentours de 15 heures. Sur place je me souviens qu'il y avait beaucoup de gendarmes, des pompiers et un gendarme en combinaison. C'est d'ailleurs lui qui nous a dirigé dans nos opérations.-----

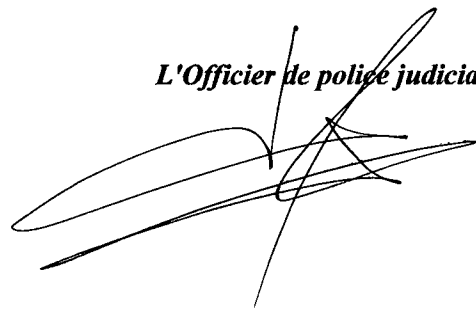
« « « Je me rappelle qu'il a parlé. Il a dit qu'il fallait circuler tous ensemble sur la voie où se trouvait le corps parce que l'autre voie avait été réouverte à la circulation des trains. Il a précisé qu'à l'approche des trains en mouvement il fallait recouvrir le corps de façon que les voyageurs ne puissent pas le voir. A la hauteur du corps il nous a demandé si nous étions préparé à voir ce genre de situation dans la mesure où la victime était très abîmée.

Lorsque nous avons vu le corps ma collègue est intervenue avec trois pompiers et moi je suis allé rechercher une autre housse dans notre véhicule de transport. Nous étions garé assez loin, cela m'a pris pas loin de 10 minutes à pieds. A mon retour avec cette deuxième housse ils avaient déjà ramassé la plus grosse partie de corps et ensuite nous avons remonté la voie et ramassé quelques débris humains. Une fois terminé, nous sommes revenus au véhicule qui se trouvait vers le passage à niveau. Nous avons déposé les deux housses sur le brancard. Le gendarme en combinaison a relevé les empreintes digitales. Ensuite nous avons eu l'ordre de transporter le corps vers l'Institut Médico Légal de TOULOUSE-RANGUEIL.-----

Le témoin



L'Officier de police judiciaire



Code unité 02092	Procès-Verbal 754/2009	N° Pièce 14	N° Feuillet 2
---------------------	---------------------------	----------------	------------------

QUESTION: Avez vous ramassé des effets vestimentaires ?

REPONSE: Nous avons retrouvé une partie de jambe, qui correspondait à mollet et pied et qui était chaussé d'une basket. Je pense qu'il devait y avoir une chaussette. Nous avons mis ce morceau de jambe avec la chaussure dans la housse. Je n'ai pas le souvenir d'avoir mis d'autre effet dans la housse. Cela remonte à loin et c'est plus ma collègue qui a ramassé l'essentiel du corps.

QUESTION: Vous souvenez-vous de réflexions faites sur la température du corps, par le gendarme en combinaison ou un pompier ?

REPONSE: Non, je suis certaine de n'avoir rien entendu à ce sujet.

QUESTION: Vous souvenez vous de la rigidité du corps ?

REPONSE : Le seul souvenir que j'ai c'est celui d'une masse complètement disloquée. Une sorte de boule de chair. Il n'y avait donc pas de rigidité du corps, c'était impossible vu l'état. Je ne vois pas comment il y aurait pu avoir une quelconque rigidité.

QUESTION: Vous souvenez vous des conditions climatiques du moment ?

REPONSE: Il faisait chaud, il y avait du soleil.

QUESTION: Vous souvenez vous avoir vu des mouches ou autres insectes sur le corps ?

REPONSE: Non, je n'ai pas de souvenir de cela.

QUESTION : Combien de temps avez vous mis pour réaliser l'enlèvement du corps ?

REPONSE: Je dirais entre 1 heure et 1 heure 30 minutes.

QUESTION: Connaissez vous la commune de SAINT RUSTICE ?

REPONSE: Je ne connais pas cette commune ni aucune personne qui pourrait y habiter.

QUESTION : Avez vous un souvenir quant à l'odeur du corps ?

REPONSE: Non je n'en ai aucun.

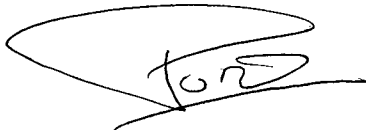
QUESTION: Avez vous été contacté par M. LOMBARD, le père de la victime ?

REPONSE: Oui la semaine dernière. Il dit qu'il avait lu un rapport dans lequel nos services auraient déterminé l'heure du décès. Je lui expliqué que c'était impossible, nous ne sommes pas médecin et nous sommes là pour exécuter les ordres des gendarmes, pas pour donner notre avis. Il m'a dit qu'il y avait des incohérences dans le dossier, que nous allions en entendre parler et il m'a demandé l'heure à laquelle nous étions intervenus. Il m'a dit qu'il ne s'agissait pas d'un suicide mais d'un homicide. Il semblait déterminé. Il m'a dit également qu'il y avait quelqu'un qui habitait à côté de la voie et qu'il avait un comportement assez louche. Puis deux ou trois autres choses sur lui mais je n'y ai pas prêté attention.

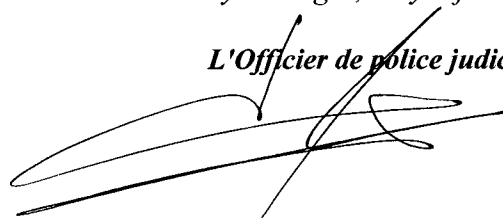
« « « Je ne vois plus rien à vous dire sur cette affaire. L'image qui m'a marqué à ce moment, c'est une grosse boule de chair sur laquelle il était impossible de distinguer tête abdomen ou membre. Tout était confondu, si ce n'est une main. D'ailleurs je pense qu'il devait resté 3 doigts sur 5 et c'est cette main que les gendarmes ont utilisée pour les empreintes digitales. ----

« Le 22 octobre 2009 à 16 heures, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. » » »

Le témoin



L'Officier de police judiciaire



Compagnie

TOULOUSE SAINT MICHEL

BR TOULOUSE ST MICHEL

Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuillet
09526	754	2009	15	1/2

COMMISSION ROGATOIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

TÉMOIN

Nmr dossier justice

Le jeudi 22 octobre 2009 à 15 heures

Nous soussigné Adjudant Patrick BEGUE, Officier de Police Judiciaire en résidence à Brigade des recherches de TOULOUSE ST MICHEL

Vu les articles 16 à 19 et 151 à 155 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à TOULOUSE, rapportons les opérations suivantes :

Délégation : n° 7/09/22 du 25/09/2009
Martine DOURNES Juge d'instruction à TOULOUSE
BERGOUGNAN

Information ouverte contre : X

Pour : HOMICIDE VOLONTAIRE

Transmission : n° du Hte-Garonne à

Mission : Voir commission rogatoire jointe.

Nous faisons comparaître devant nous, le témoin ci-après nommé et lui donnons connaissance des faits pour lesquels sa déposition est requise. ----

Nom	Prénom	Nom Marital	
LAFFITE	Béatrice		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Code Postal et Commune Naissance
F	divorcée	25/06/1971	TOULOUSE 31
Filiation			
père : Pierre		mère : MEDORO Maryse	
Adresse			
24 place du Souvenir			
Code Postal et Commune	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
31340 VILLEMUR S/TARN		Comerçante	France

Après avoir prêté serment de dire toute la vérité, rien que la vérité, le témoin, entendu séparément et hors la présence de la personne mise en examen, le témoin dépose ainsi qu'il suit :

Je ne suis ni parent, ni allié, ni au service des parties. ----

-- »Je suis gérante de la SARL POMPES FUNEBRES VILLEMURIENNES située à mon adresse où j'exploite également un magasin de fleurs. »

-- »Je me souviens être intervenue le 26 septembre 2008 en début d'après-midi au passage à niveau de St Rustice suite à une réquisition de la Gendarmerie, il faisait soleil. Il s'agissait de ramasser un corps humain qui se trouvait sur les rails. Je me suis déplacée avec une employée, Mme Francine PONS. Nous utilisions un véhicule de transport de corps avant mise en bière frigorifique. »

-- »Quand nous sommes arrivées sur les lieux, je me souviens qu'il y avait beaucoup de gendarmes, dont certains qui portaient des blouses blanches, les pompiers de Fronton, des personnes de la SNCF avec leur gilet orange. »

-- »J'ai ramassé des morceaux de corps humain avec les pompiers de Fronton. Nous les avons disposés dans deux housses blanches en raison des nombreux morceaux et transportés à l'institut médico légal du CHU de rangueil, le tout accompagné de réquisitions destinées au dépositaire et au médecin légiste. »

-- »Avant de partir sur l'hôpital, des gendarmes ont pris des empreintes digitales sur une des mains de la victime.

QUESTION : vous souvenez vous de la température des morceaux du corps humain ?

REPONSE : -- »non, pas du tout. »

Le témoin



L'officier de police judiciaire



QUESTION : vous souvenez vous avoir mis des vêtements ou d'autres objets appartenant à la victime dans une des housses ?

REPONSE : -- »En premier, je me souviens avoir ramassé avec un brancard que nous appelons « la cuillère » le plus gros morceau, c'est à dire le buste qui se trouvait entre les rails. Il y avait un mélange de chairs et de vêtements. Je me rappelle également avoir ramassé un bras, des pieds mais je ne suis pas en mesure de vous dire à quels endroits se trouvaient ces membres. Je ne sais plus s'il y avait les chaussures.»

-- »Je me rappelle toutefois avoir ramassé un oeil qui se trouvait quelques mètre avant la plus grosse partie du buste. »

-- »Je n'ai pas vu la tête de la victime. »

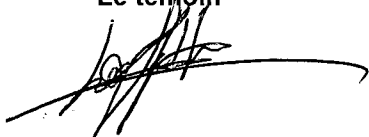
-- »Je me souviens aussi que ces parties de corps commençaient à sentir mauvais, ce qui signifie pour moi qu'il y avait des signes de décomposition. C'était d'ailleurs évident quant nous avons réouvert la housse pour permettre aux enquêteurs de relever les empreintes digitales. Des gendarmes ont même pris la mâchoire pour des recherches ADN. «

-- »Je précise que le sang devenait noir sur les parties du corps qui se trouvaient à l'air. »

-- »Je n'ai pas été contacté par le père de la victime. Je ne sais pas comment il s'appelle. Par contre, ma collègue Mme PONS a reçu un appel téléphonique du père sur le portable de notre entreprise. Il voulait avoir des informations mais elle lui a expliqué que nous faisons notre travail, sans donner de précisions. »

-- Le 22 octobre 2009 à 16H00 : « lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. »

Le témoin



L'officier de police judiciaire.



GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie TOULOUSE ST MICHEL

Brigade Recherches

12 place Lafourcade

31 000 TOULOUSE

COMMISSION ROGATOIRE**PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS**

Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuillet
09526	754	2009	16	1/1

Nmr dossier justice

Le 18 novembre 2009 à 14 heures

Nous soussigné Adjudant Patrick BEGUE, Officier de Police Judiciaire en résidence à BR TOULOUSE ST MICHEL

Vu les articles 16 à 19 et 151 à 155 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à TOULOUSE, rapportons les opérations suivantes :

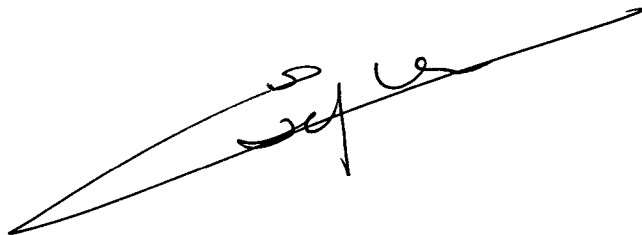
Délégation : N° 7/09/22 du 25/09/2009 de Mme DOURNES, Juge d'Instruction TGI : TOULOUSE**Information ouverte contre** : X**Pour** : Homicide volontaire.**Transmission** :**Mission** : Voir commission rogatoire jointe.

Faisant suite à la présente délégation, nous identifions le numéro de téléphonie mobile de Francis DOUTRES comme étant le suivant **06 37 70 85 82**.

Nous en référons au juge mandant afin de placer une surveillance téléphonique sur ce numéro.

A TOULOUSE, le 18 novembre 2009 à 14H00

L'officier de police judiciaire



GENDARMERIE NATIONALE			
Compagnie			
TOULOUSE ST MICHEL			
BR TOULOUSE ST MICHEL			
BR TOULOUSE SAINT MICHEL			
Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02082	00754	2009	

COMMISSION ROGATOIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

TÉMOIN

N° pièce	N° feuillet
17	1/1

Le jeudi 3 décembre 2009 à 10 heures 40 minutes

Nous soussigné Adjudant Patrick BEGUE et MDL/Chef Philippe DEVAUX, Officiers de Police Judiciaire en résidence à BRIGADE DES RECHERCHES DE TOULOUSE ST MICHEL

Vu les articles 16 à 19 et 151 à 155 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à TOULOUSE 31000, rapportons les opérations suivantes :

Délégation : n° 7/09/22 du 25/09/2009
Martine DOURNES Juge d'instruction à TOULOUSE

Information ouverte contre : ...X...

Pour : Homicide volontaire

Transmission : n° du à

Mission :

Nous faisons comparaître devant nous, le témoin ci-après nommé et lui donnons connaissance des faits pour lesquels sa déposition est requise. ----

Nom	Prénom			
DELOUCHE	Olivier			
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Code Postal et Commune Naissance	Insee
M	Célibataire	18/06/1978	LONJUMEAU 91 (France)	
Filiation				
père : DELOUCHE Francis		mère : FARNAULT Lydie		
Adresse				
2, rue Henri Ziegler			Validité état-civil	
			Identité déclarée	
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
SAINT MARTIN DU TOUCH (France)		06 68 62 98 74	Chercheur emploi	Française

Après avoir prêté serment de dire toute la vérité, rien que la vérité, le témoin, entendu séparément et hors la présence de la personne mise en examen, le témoin dépose ainsi qu'il suit :

Je ne suis ni parent, ni allié, ni au service des parties. ----

Je suis un ami de Jean Eudes LOMBARD. Je l'ai connu lorsqu'il avait une relation avec ma soeur Aurélie. Après leur rupture, nous avons gardé contact. Nous nous téléphonions de temps en temps. Cependant nous ne nous sommes jamais revus. A l'époque lorsqu'il habitait TOULOUSE, je demeurais encore à PARIS. Je venais de temps en temps, environ une fois par mois pour voir mon amie Christi BICORO qui ne l'a d'ailleurs jamais connu. ----

J'ai appris la mort de Jean Eudes par ma soeur qui m'a appelé en larmes. J'ai été très choqué par cette nouvelle. Je ne m'attendais pas du tout à cela. Elle m'a dit qu'il avait été retrouvé sous un train et qu'à priori il se serait suicidé. Je ne sais pas qui lui avait donné cette information. ----

Lors de mes contacts avec Jean Eudes je ne l'ai jamais trouvé dépressif, pour moi il aimait la vie. Il est vrai que notre dernière conversation remontait à un an avant sa mort. J'avais parfois quelques nouvelles de lui par ma soeur mais rien d'autre. Je ne lui connaissais aucun problème particulier. ----

Vous me demandez si je connais Pierre BONDET, je ne le connais pas. ----

Actuellement je reçois de temps en temps des mails de Jean LOMBARD, son père. J'ai échangé parfois quelques mails pour le soutenir. C'est un homme qui cherche. On sent l'émotion et la détermination. Il est suffisamment intelligent pour élaborer des réflexions sur ce qui s'est passé. ----

Je ne vois rien à vous dire concernant les faits qui entourent la mort de Jean Eudes, je n'étais pas sur place au moment où cela s'est passé. Par contre je tiens à vous dire que le train modifie systématiquement sa vitesse au passage de SAINT RUSTICE, en effet il ralentit lorsqu'il se rend vers TOULOUSE et accélère en sens inverse. Je l'ai remarqué à chaque fois que j'ai pris le train. ----

J'ai eu l'occasion d'aller à trois reprises sur les lieux où Jean Eudes a été retrouvé. Une fois seul, une fois avec une amie qui se prénomme FRANCE et une fois avec mes parents.

A TOULOUSE 31000, le 03 décembre 2009 à 11 heures 30, lecture faite par moi de la déposition ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher

Le témoin

Delouche

L'Officier de Police Judiciaire

[Signature]

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie

TOULOUSE SAINT MICHEL

B.R TOULOUSE SAINT MICHEL

COMMISSION ROGATOIRE**PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02092	00754	2009	

N° pièce	N° feuillet
18	1/1

Le mardi 8 décembre 2009 à 09 heures 25 minutes

Nous soussigné MDL/Chef Philippe DEVAUX, Officier de Police Judiciaire en résidence à TOULOUSE SAINT MICHEL

Vu les articles 16 à 19 et 151 à 155 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à TOULOUSE 31000, rapportons les opérations suivantes :

Délégation : n° 7/09/22 du 25/09/2009

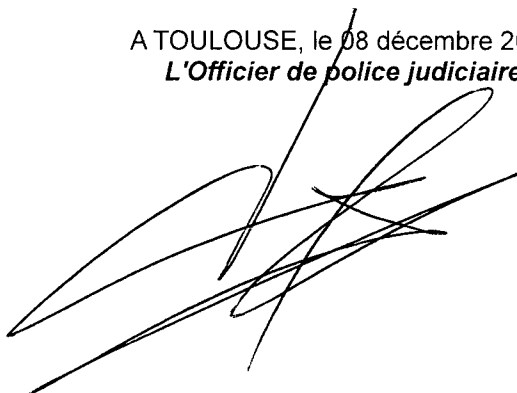
DOURNES Martine Vice Président chargé de l'instruction à TOULOUSE

Information ouverte contre : ...X...**Pour :** Homicide volontaire**Mission :** Voir commission rogatoire jointe.**ENQUÊTE**

Poursuivant l'enquête en cours, nous sommes informés que la locomotive numérotée 3630 qui circulait le 26 septembre 2008 et qui s'est arrêtée en gare de MONTAUBAN à 11H46 se trouve actuellement au centre d'entretien et de maintenance à LYON et ce pour une durée de 1 mois.

En vue de réaliser une Police scientifique pour rechercher d'éventuelles traces de Jean Eudes LOMBARD sur cette machine, il conviendrait de demander le concours des gendarmes de la plate-forme en investigations criminelles territorialement compétents.

A TOULOUSE, le 08 décembre 2009
L'Officier de police judiciaire



Compagnie

TOULOUSE SAINT MICHEL

BR TOULOUSE ST MICHEL

COMMISSION ROGATOIRE**PROCÈS-VERBAL DE PERQUISITION**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
09524	00754	2009	

N° pièce	N° feuillet
19	1/1

Le mercredi 9 décembre 2009 à 16 heures 00 minute

Nous soussigné Adjudant Patrick BEGUE, Officier de Police Judiciaire en résidence à BRIGADE DES RECHERCHES DE TOULOUSE ST MICHEL

Vu les articles 16 à 19 et 151 à 155 du Code de Procédure Pénale

Vu les articles 94 à 98 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à TOULOUSE 31000, rapportons les opérations suivantes :

Délégation : n° 7/09/22 du 25/09/2009

Martine DOURNES

Juge d'instruction

à TOULOUSE

Information ouverte contre : X**Pour :** HOMICIDE VOLONTAIRE**Mission :** Voir commission rogatoire jointe.

Le 09 décembre 2009 à 08 heures 00, nous nous présentons pour y effectuer une perquisition au domicile de Francis DOUTRES, chemin d'Encaulet, passage à niveau 180 à SAINT RUSTICE 31620, qui nous paraît détenir des pièces ou objets relatifs aux faits incriminés.

Nous sommes assistés par le Mdl/Chef Philippe DEVAUX, OPJ de notre unité.

Nous sommes accompagnés par M. Francis DOUTRES dans nos opérations de perquisition.

En la présence constante de Francis DOUTRES, nous procédons à la perquisition des pièces suivantes : au rez de chaussée, une cuisine, un salon, à l'étage, deux chambres, une salle d'eau, un wc, des dépendances diverses à l'extérieur, une cave, trois véhicules appartenant à la famille DOUTRES.

Nos recherches dans ces lieux n'amènent la découverte d'aucun objet susceptible de servir à la manifestation de la vérité.

La perquisition se termine le 09 décembre 2009 à 11 heures 00.

A TOULOUSE, le 9 décembre 2009 à 16 heures 30, après lecture faite par elle-même, la personne présente signe avec nous le présent procès-verbal.

La personne présente**Les Officiers de Police Judiciaire**